



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX



ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'Ouvrage – Collectivité Territoriale

Ville de Chambly – Place de l'Hôtel de Ville – 60230 Chambly

Objet du marché

Aménagement de vestiaires et création d'une porte sectionnelle dans le bâtiment « Cosel » pour l'installation des services techniques

Marché sur procédure adaptée, passé en application des articles 28, 40 et 81 du Code des Marchés Publics.

Réservé pour la mention "nantissement"

ACTE D'ENGAGEMENT

Représentant de la personne publique contractante
Monsieur le Député Maire de la Ville de Chambly

Maîtrise d'œuvre
Société S A E M – 405 rue des Marchands – 60230 Chambly

Représentant de la maîtrise d'œuvre
sous réserve de changement ultérieur par décision de la personne responsable du marché :
Cabinet Primault Cailliette – Rue du Champ des Cosaques – 60400 Noyon

Personne habilitée à donner les renseignements selon l'article 109 du code des marchés publics
Monsieur le Député Maire de la Ville de Chambly

Ordonnateur
Monsieur le Député Maire de la Ville de Chambly

Comptable public assignataire des paiements
Mr le Trésorier de la ville de Chambly

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

L'entreprise _____ est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P. Les travaux définis au C.C.A.P. ne sont pas divisés en lots ni en tranches. L'évaluation de l'ensemble des travaux « TOUS CORPS D'ETAT » sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

En unité Euros

➤ montant hors T.V.A. _____ euros

➤ T.V.A. au taux de ____ %, soit _____ euros

➤ montant T.V.A. incluse _____ euros

Euros (en lettres)

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Le montant total des prestations que nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de

En unité Euros

➤ montant hors T.V.A. _____ euros

➤ T.V.A. au taux de ____ %, soit _____ euros

➤ montant T.V.A. incluse _____ euros

_____ Euros (en lettres)

2-2.2. Montant sous-traité envisagé

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations à faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au représentant légal du maître de l'ouvrage. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant hors T.V.A.	Montant de la T.V.A.	Montant T.V.A. incluse
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
Total	_____	_____	_____

2-3. Créance présentée en nantissement ou cession

La créance maximale que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de : _____ Euros (_____ Euros) TVA incluse.

La créance maximale que nous pourrions présenter en nantissement ou céder est ainsi de _____ Euros (_____ Euros) TVA incluse.

2-4. Avance

Conformément à l'article 87 du Code des Marchés Publics, le titulaire du marché peut prétendre à l'octroi d'une avance égale à 5% du montant du marché.

j'accepte (nous acceptons),

je refuse (nous refusons),

l'attribution de l'avance.

Le titulaire du marché est informé que le mandatement de l'avance forfaitaire est soumis à la constitution d'une garantie à première, à concurrence de 5% du montant du marché, qui doit être déposée auprès des services de la Ville de Chambly.

ARTICLE 3. DELAIS

Le délai de la période de préparation est de 1 à 2 semaines à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service. Il est compris dans le délai d'exécution.

Les travaux devront être encadrés dans les dates limites qui suivent :

- début : au plus tard le 25 mai 2009,
- fin des travaux : le 31 juillet 2009 au plus tard (délai impératif à respecter).

Si le marché devait être notifié après le 25 mai 2009, l'entreprise titulaire devra s'assurer que les travaux seront terminés pour le 31 juillet 2009. Au delà, les pénalités prévues au CCAP seront appliquées d'office sur simple constatation du Pouvoir Adjudicateur.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

a[] Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit :

- ▶▶ du compte ouvert à l'organisme bancaire _____
- ▶▶ à _____
- ▶▶ au nom de _____
- ▶▶ sous le numéro _____
- ▶▶ code banque _____ code guichet _____ clé _____
(joindre un RIP ou RIB)

b[] Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

c[] Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

Répartition des paiements en %	Désignation de l'Entreprise	Désignation du compte à créditer
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

a[] Les déclarations des sous-traitants recensés dans les annexes, indiquant qu'ils ne tombent pas sous le coup des interdictions visées aux articles 43, 44 et 47 du Code des Marchés Publics, sont jointes au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original à _____ le _____	mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'(des) entrepreneur(s) (cachet société) _____ _____
Acceptation de l'offre	
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement. Le représentant légal du maître de l'ouvrage à _____ le _____ Le Député Maire, Michel Françaix Le représentant légal de la Collectivité certifie que le présent marché a été transmis au représentant de l'Etat le _____	
Date d'effet du marché	
Reçu notification du marché	le
L'entrepreneur
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le _____ par l'entrepreneur destinataire. le _____ (date d'apposition de la signature ci-après) Pour le représentant légal du maître de l'ouvrage	

ANNEXE N° .. A L'ACTE D'ENGAGEMENT
EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

MARCHE

- titulaire : _____

- objet :

Aménagement de vestiaires et création d'une porte sectionnelle dans le bâtiment « cosel » pour l'installation des services techniques

- nature : _____

- montant T.V.A. comprise : _____

PRESTATIONS SOUS TRAITÉES

Nature _____

Montant en €TTC _____

SOUS-TRAITANT

- nom, raison ou dénomination sociale : _____

- entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

- N° d'identité d'établissement (SIRET) | | | | | | | | | | | | | | | |

- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

(Remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»)

- adresse : _____

- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte)

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

- date (ou mois) d'établissement des prix : _____

- modalités de variation des prix : _____

- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

AVANCE FORFAITAIRE

Le marché prévoit une avance forfaitaire.

Le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance visée à l'article 87 du code des marchés publics ; il lui sera versé à ce titre une somme de : _____ Euros, (maximum : 5% du montant prévisionnel des prestations sous-traitée

Le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance forfaitaire.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

Monsieur le Député Maire de la Ville de Chambly

- comptable assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de la ville de Chambly

Le représentant légal du
Maître de l'ouvrage

L'entrepreneur
titulaire

Le mandataire
du groupement
